

Personnes ressources et partenaires de l'Éducation nationale



Personnes ressources au service des élèves

SERVICE SOCIAL en faveur des élèves

Secrétariat

Françoise GROTTOT

☎ 05.67.46.52.74

sante09@ac-toulouse.fr

Définition

Le Service Social en faveur des élèves est placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie et sous la responsabilité d'une assistante sociale conseillère technique, Mme Marie-Hélène Bonny. Il est composé de huit assistantes de service social dont une en mission à temps partiel à la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPSH).

Les assistantes sociales sont membres de l'équipe éducative, et ont un rôle de conseil, d'expertise et de médiateur dans l'institution et auprès des élèves et des familles

L'action du Service Social s'inscrit dans une démarche de prévention, d'écoute et d'accompagnement.

Domaines d'interventions

- La protection et la prévention des mineurs en danger
- La lutte contre l'absentéisme, la déscolarisation, la marginalisation
- La prévention de la violence et des conduites à risques
- L'accompagnement social des jeunes majeurs en rupture familiale
- la lutte contre les inégalités

Conseillère technique du service social en faveur des élèves

Madame Marie-Hélène Bonny

☎ 05.67.76.52.72

ia09.servicesocialeleve@ac-toulouse.fr

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ en faveur des élèves

Secrétariat

Françoise GROTTOT

☎ 05.67.46.52.74

sante09@ac-toulouse.fr

Définition

Le service médical en faveur des élèves est placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, et sous la responsabilité d'un médecin « conseiller technique », Docteur Sylvie Malagoli. Il est constitué de médecins de l'Education nationale et de secrétaires médico scolaires exerçant dans quatre centres médico scolaires : Foix, Pamiers, Lavelanet et Saint-Girons.

Le médecin de l'Éducation nationale a une compétence médico-psycho-pédagogique et est médecin de santé publique et du travail de l'élève.

Il a un rôle spécifique de conseiller technique en prévention individuelle et collective auprès des Inspecteurs de l'Education Nationale, des Directeurs d'école et des Chefs d'établissements en matière de santé.

Domaines d'interventions

- Contribution au dépistage des élèves présentant des problématiques de santé et/ou de développement pouvant entraver leur scolarité
- Expertise concernant la scolarisation des enfants adolescents atteints de handicap ou de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

- Contribution à l'élaboration des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sur la base des informations médicales transmises par la famille

- Avis pour la mise en œuvre du PAP (projet d'accompagnement personnalisé) pour les élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables en lien avec un ou plusieurs troubles des apprentissages.

Le médecin peut être interpellé en cas d'urgence dans le cadre de :

- **maladies contagieuses** (méningites – *toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)* – tuberculose...), pour conseil ou application de mesures collectives en lien avec l'Agence Régionale de Santé
- **situation de crise** : soutien à la communauté éducative et soutien aux élèves (Ex : incident grave et/ou accident).

Conseillère technique du service de promotion de la santé

Docteur Sylvie Malagoli

☎ 05.67.76.52.71

sante09d@ac-toulouse.fr





Personnes ressources au service des personnels

SERVICE SOCIAL en faveur des personnels

↳ Définition

Le service social en faveur des personnels s'adresse à l'ensemble des personnels de l'éducation, en activité ou à la retraite. Il apporte écoute et conseils aux personnels, en prenant en compte la situation de la personne au sein de son environnement professionnel, tout en garantissant la neutralité des interventions par le respect d'un code de déontologie et du secret professionnel.

Situé à l'interface de la vie privée et de la vie professionnelle, son intervention s'appuie sur une relation de confiance, dans le respect de la personne, et, en collaboration avec les acteurs et les partenaires, et toujours avec l'accord de l'agent.

↳ Domaines d'interventions

Travail: vécu au poste de travail, retraite, accompagnement au projet professionnel, participation au dispositif postes adaptés.

Santé (au sens O.M.S.): qualité de vie au travail, risques psycho-sociaux (addictions, violences, harcèlement, ...), accompagnement des personnels en maladie et maintien du lien avec l'institution.

Volet économique : difficultés financières, accompagnement budgétaire, endettement, instruction de dossiers de secours ou de prêt dans le cadre de l'action sociale.

Vie familiale, personnelle et sociale : difficultés personnelles ayant un retentissement sur la vie professionnelle, accompagnement psychosocial lors de situations de rupture ou de déséquilibre familial (séparation, deuil, parents âgés, maladie/décès, ...)

Handicap : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, compensation du handicap, aménagement de poste. – Informations diverses : droits sociaux, aide aux démarches administratives, orientation vers des organismes appropriés.

Assistante de service social en faveur des personnels

Madame Magalie Boisson

☎ 05.67.76.52.70 ☎ 07.77.23.27.35
ia09-aspers@ac-toulouse.fr

Mme Boisson peut vous rencontrer :

Sur rendez-vous à la DSDEN :

- ↳ Les lundis de 9h à 12h
- ↳ Les mercredis : de 9h à 11h et de 14h à 16h

Sur rendez-vous à votre domicile ou sur votre lieu de travail

Réseau « PAS » Prévention Aide Suivi

↳ Définition

Pour agir en faveur de la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail, le ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et la MGEN ont signé un accord cadre créant les réseaux Prévention Aide et Suivi (réseaux PAS).

Ces réseaux offrent un lieu confidentiel d'écoute, de prévention, d'aide et de suivi pour tous les personnels de l'Éducation nationale qui rencontrent des difficultés personnelles ou professionnelles.

Tous les personnels concernés peuvent désormais en parler, en toute confidentialité, dans un lieu neutre à un(e) psychologue clinicien, spécialement formé pour ce dispositif (une à trois séances gratuites de 45 mn).

↳ Domaines d'interventions

Parmi les actions, les Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE) permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents. Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie.

Ce ne sont pas des lieux de soin : le nombre d'entretien est limité à trois par an et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens sont réalisés à Foix, avec une psychologue du CHAC, tous le mercredi de 14h à 16h

Un numéro unique
☎ 0 805 500 005
de 8h30 à 18h30
du lundi au vendredi
Service et appel gratuits

Espace d'Accueil et d'Écoute à Foix (EAE)



Service accessible de 8h30 à 18h30





Personnes ressources au service de l'équipe éducative

Pôle ressource de circonscription

➤ Définition

Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école

Les personnels sociaux et de santé de l'Éducation nationale peuvent être associés autant que de besoin à son action.

➤ Domaine d'intervention

Le pôle ressource a pour objectifs:

- de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles.

- d'apporter une aide aux écoles pour la prise en charge d'élèves présentant :

➔ des difficultés persistantes d'adaptation au milieu scolaire,

➔ d'importants et récurrents problèmes de la conduite et du comportement.

- d'accompagner les équipes dans l'évolution et la mutation d'une école de plus en plus inclusive en tissant des liens entre les acteurs au plus près de la réalité du terrain.

En cas de difficultés persistantes perturbant les apprentissages d'un élève et lorsque toutes les aides et ressources de l'équipe pédagogique de l'école ont été mises en œuvre sans effet, la **saisine du pôle ressource de circonscription** est adressée, par le directeur de l'école, à l'IEN de circonscription.

CIRCONSCRIPTION FPF

IEN : Michel de la Cruz

Secrétariat: ☎ 05 67 76 52 82

Courriel : ienfoixv@ac-toulouse.fr

CIRCONSCRIPTION HAPC

IEN : Virginie Houadec

Secrétariat: ☎ 05 67 76 52 77

Courriel : ienfoixhpc@ac-toulouse.fr

CIRCONSCRIPTION PAMIERIS

IEN : Michel Mason

Secrétariat: ☎ 05 61 60 95 09

Courriel : ienpam@ac-toulouse.fr

CIRCONSCRIPTION ST LIZIER

IEN : Manuelle Lambert

Secrétariat: ☎ 05 67 76 52 91

Courriel : ienstl@ac-toulouse.fr

Personnes ressources pour l'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ASH)

Secrétariat-ASH

Catherine FERRAFIAT

☎ 05 67 76 52 82

ienfoixv@ac-toulouse.fr

Conseillère pédagogique-ASH

Anne-Laure Bouquart

☎ 05 67 76 52 81

ia09-cpcfoixv@ac-toulouse.fr

➤ Domaine d'intervention des enseignants référents (ERSH)

Sous la responsabilité et la coordination de l'IEN ASH et dans un secteur déterminé, l'enseignant référent est le garant de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

A la demande de l'IEN de circonscription, l'enseignant référent du secteur peut être sollicité. Il a, dans ce cas, un rôle essentiel d'information, de conseil et d'aide, tant auprès des équipes enseignantes que représentants légaux de l'enfant.

En cas de divergences d'appréciation entre une équipe enseignante et une famille sur la nécessité d'une saisine MDPSH, il aide à la recherche de la solution la plus appropriée à la situation avec l'appui de l'IEN de circonscription.

Enseignants référents de scolarisation (ERSH)

Foix/Tarascon

Françoise ALIE
BEAUDIC

☎ 05 61 03 56 31

ia09.ref.foix@ac-toulouse.fr

Mazères/Saverdun

Bruno MERCIER

☎ 05 61 67 37 04

ia09.ref.pamiers.ien@ac-toulouse.fr

Couserans

Marion BOUVILLE

☎ 05 61 04 80 03

ia09.ref.stgirons@ac-toulouse.fr

Mas d'Azil

Muriel FAURE BRAC

☎ 07 87 72 39 87

ia09.ref.mas@ac-toulouse.fr

Mirepoix/Lavelanet

Arnaud DUVAL

☎ 07 86 41 95 82

ia09.ref.lavelanet@ac-toulouse.fr

Secteur Pamiers

Laurent AYME

☎ 05 61 68 95 77

ia09.ref.pamiers.bayle@ac-toulouse.fr

Pamiers (privé)

Isabelle ROUSSEL

☎ 07 84 31 72 52

Isabelle.Roussel1@ac-toulouse.fr

Cellule départementale « Gestion des situations complexes »

➤ Définition

S'il apparaît que le comportement de l'élève ne s'améliore pas malgré la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de l'équipe éducative et de l'accompagnement du pôle ressource de circonscription, l'IEN saisit la cellule départementale pour définir des suites à donner à la situation complexe.

➤ Mode de fonctionnement

La cellule départementale « Gestion des situations complexes » est réunie en fonction des demandes parvenues aux services de promotion de la santé et protection des élèves.

Les membres de la cellule départementale étudient les demandes en concertation et en fonction des compétences de chacun.

Composition de la cellule

« Gestion des situations complexes »

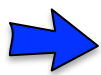
➔ **Docteur Sylvie Malagoli** : Conseillère technique du service de promotion de la santé

➔ **Marie-Hélène Bonny** : Conseillère technique du service social en faveur des élèves

➔ **Michel de la Cruz** : Conseiller technique ASH

En fonction de la situation étudiée, d'autres professionnels pourront être associés (membre du RASED, ERSH, conseiller de prévention, infirmière, référent de la MDPSH, personnels du médico-social)





Centres médico-sociaux de l'Ariège

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS)

➤ Définition

Un CAMPS est un établissement médico-social chargé de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Il s'agit d'enfants présentant ou susceptibles de présenter un retard psychomoteur, des troubles sensoriels, neuromoteurs ou intellectuels, des difficultés relationnelles.

Ces structures dispensent en ambulatoire des prises en charge thérapeutiques, éducatives, sociales ou de rééducation.

La prise en charge de l'enfant est globale et prend en compte à la fois sa problématique médicale, son environnement.

La prise en charge précoce des retards de développement vise à atténuer l'installation des troubles et faciliter l'intégration de l'enfant dans son environnement.

Les professionnels intervenant en CAMPS font partie d'une équipe pluridisciplinaire qui comprend : un médecin pédiatre, des professionnels de la rééducation (orthophonistes, kinésithérapeutes, psychomotriciens), des professionnels éducatifs (éducateurs de jeunes enfants, psychologues) et un temps d'assistant de service social.

CAMPS DE FOIX

1, rue Salvador Allende 0900 Foix

☎ 05.61.65.34.55

CAMPS DE PAMIERS

rue de la maternité 09100 Pamiers

☎ 05.61.60.04.90

Centre Médico-Psychologique (CMP)

➤ Définition

Le CMP et le CMPP, lieux d'écoute, de prévention et de soins, s'adressent aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficultés, encouragée par la loi sur la refondation de l'école.

Les CMP et les CMPP se situent au carrefour du médical, du psychologique, du social et du pédagogique

L'équipe d'un CMP ou d'un CMPP est composée en général d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin.

Présents dans chaque département et directement accessibles aux familles, ces centres proposent une évaluation des difficultés à traiter et différentes formes de prise en charge.

La démarche de consultation est à l'initiative de la famille et/ou de l'adolescent, elle peut également être induite par un tiers.

➤ Domaine d'intervention

Son activité s'inscrit dans une dynamique de prévention, de soin et dans une dynamique éducative et pédagogique. Il n'a ni la vocation, ni les moyens, de traiter l'urgence même s'il tente de répondre aux demandes, de les coordonner et de proposer une orientation vers des structures appropriées

➤ Différences entre CMP et CMPP

Les CMP sont rattachés à un centre hospitalier. Leur accès est donc sectorisé. Ils comprennent des structures d'accueil pour adultes et pour enfants et adolescents. La mise en place des CMP dépend souvent de la taille de la ville.

Les CMPP sont des centres privés, généralement portés par des structures associatives, et conventionnés par la sécurité sociale. Ce sont des structures destinées exclusivement à l'accueil des enfants et adolescents.

Centre Médico-Psychologique Pédagogique (CMPP)

CMP DE PAMIERS

ANTENNE DE PAMIERS

1, chemin de Cailloup
09100 Pamiers

ANTENNE DE SAVERDUN

70, rue du lion d'or
09700 Saverdun

☎ 05.61.96.28.60

CMP DE LAVELANET

ANTENNE DE LAVELANET

12 / 14 rue de l'hirondelle
09300 Lavelanet

ANTENNE DE MIREPOIX

1bis chemin Mestrisse
09500 Mirepoix

☎ 05.61.01.84.84

CMP DE SAINT GIRONS

rue André et Eugène Régagnon
09200 Saint Girons

☎ 05.61.96.21.28

CMPP DE FOIX

18bis, allées de Villote 0900 Foix

☎ 05.61.65.21.00

CMPP DE HAUTE ARIÈGE

« La gare » avenue Paul Vaillant
Couturier 09400 Tarascon/ Ariège

☎ 05.61.05.77.95



➔ Services hospitaliers de l'Ariège

Pôle psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC)



➤ Définition

Le pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent représente 7 lits et 17 places

➤ Domaine d'intervention

Le pôle est constitué d'un inter-secteur enfant et comprend :

➔ des soins ambulatoires dans les CMP du département

➔ un CATTTP à Saint-Girons pour des enfants âgés de 6 à 12 ans,

➔ un pôle Femme-Mère-Enfant du C.H.I.V.A.

➔ un service d'Accueil Familial Thérapeutique, sur l'ensemble du département pour des patients entre 0 et 18 ans.

➔ un hôpital de jour à Saint-Lizier

➔ un hôpital de jour à l'Herm (La Vergnière)

➔ un service d'hospitalisation au CHAC (St-Lizier)

HÔPITAL DE JOUR

HÔPITAL DE JOUR
Site de Saint Lizier

HÔPITAL DE JOUR
Site de La Vergnière

☎ 05 61 96 20 20

PÔLE MÈRE-ENFANT CHIVA

Equipe de pédo- psychiatrie

☎ 05.61.03.32.00

Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTTP)

rue André et Eugène Régagnon

09200 Saint Girons

☎ 05.61.96.21.28

➔ Annuaire des associations et organismes de l'Ariège d'accompagnement éducatif et de solidarité sociale

➔ Centre Local A.D.S

Centre Local A.D.S de Foix:

✉ 9, rue du Lieutenant Paul Delpech 09000 Foix ☎ 05 61 05 06 10

Centre Local A.D.S de Pamiers

✉ 20, Rue Charles De Gaulle 09100 Pamiers ☎ 05 61 60 62 20

Centre Local A.D.S de Lavelanet

✉ 29, Av Léon Blum 09300 Lavelanet ☎ 05 34 09 84 20

Centre Local A.D.S de Saint-Girons

✉ 22, Petite Rue Villefranche 09200 Saint-Girons ☎ 05 61 04 01 40

Centre Local A.D.S de Tarascon/Ariège

✉ Rue Jean Moulin 09400 Tarascon/Ariège ☎ 05 61 65 70 50

Centre Local A.D.S de Saverdun/ Mazères:

✉ 38, Rue de l'Escabelle 09270 Mazères ☎ 05 34 01 36 30

Centre Local A.D.S de Mirepoix:

✉ 33, Rue L. Pons Tande 09500 Mirepoix ☎ 05 61 68 14 58

Centre local A.D.S de Arize/Lèze:

✉ Route de Foix: 09130 Le Fossat ☎ 05 61 69 04 10

➔ CLAS : Contrat local d'Accompagnement à la scolarité.

MJC de Pamiers

✉ Cours de Verdun 09100 Pamiers ☎ 06 84 22 96 42



→ CIDFF : Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles

CIDFF de Foix - Espace Olivier Carol

✉ Boulevard François Mitterrand 09000 Foix ☎ 05 61 02 81 77

CIDFF de Pamiers - Maison des Associations

✉ 7, Bis rue Saint Vincent; 09100 Pamiers (se renseigner à Foix pour jours de permanence)

CIDFF de Lavelanet - Centre local ADS

✉ Av Léon Blum 09300 Lavelanet (se renseigner à Foix pour jours de permanence)

→ LAEP: Lieux d'Accueil Enfants – Parents (pour les 0 – 6 ans)

Saint-Girons: Plume Bleue – Centre Social.

✉ Rue Joseph Sentenac. ☎ 05 61 66 36 29

Mirepoix: La petite Planète

✉ Rue de la Mestrise. ☎ 05 61 69 02 80

Pamiers: L'UNISSON Pôle Petite Enfance

✉ 3, Rue de la Maternité. ☎ 05 61 02 83 10

Horaires: le samedi de 9h00 à 12h00

Saint-Jean Du Falga: : L'UNISSON

✉ Groupe scolaire Place Jean-Jaurès

Horaires: le mercredi de 9h00 à 12h00

Foix: Club Le Léo 1

✉ 6, Rue Noël Peyrevidal

*Horaires: le lundi de 15h30 à 18h30
et le jeudi de 9h00 à 12h00.*

→ Maison Des Adolescents de l'Ariège

Pôle Jeunesse Espace Olivier Carol

✉ Bd François Mitterrand 09000 Foix ☎ 05.61.04.78.95

→ Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)

Foyer Pyrène Le Pitarlet ✉ Route nationale 117 09160 Prat Bonrepaux ☎ 05 61 96 19 65

La maison du Prat ✉ Reins 09000 Foix ☎ 05.61.64.44.69

→ OPTIMUS pour accompagner les enfants à besoins spécifiques dans les structures de loisirs.

Coordinatrice : ☎ 06 26 38 35 00 Siège de l'association: ☎ 05 61 02 83 10

Courriel: optimus.siege@lespep09.org

→ REAAP: Réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

✉ 13, rue du Lieutenant Delpech 09000 Foix ☎ 05 61 02 06 47

→ SAEP: Service L'entre-Deux (Espace rencontre Enfants/parents).

✉ 5, Rue de la Maternité 09100 Pamiers ☎ 06 71 01 85 39

→ Service d'Accompagnement Enfants- Parents (SAEP) de Saint Girons

Pôle Jeunesse Espace Olivier Carol

✉ 85, Boulevard Frédéric Arnaud 098200 Saint Girons ☎ 05.61.67.94.00

→ UAV: Unité d'Accueil des Victimes de violences

✉ Bâtiments « 120 lits ».10, Rue Saint Vincent 09100 Pamiers

☎ 05 61 60 60 90 15 (sur RDV)

→ Volonté de Femmes en Ariège

✉ 17, rue des Carmes 09100 Pamiers ☎ 05 61 67 51 72

